

# CoTITA Méditerranée

Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement

## LIEUX DE PARTAGE ET DE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES TECHNIQUES

La **CoTITA** est une instance interrégionale de coopération technique favorisant la rencontre, les échanges et la co-production technique entre les services de l'État, les collectivités, le milieu professionnel et le Cerema, dans tous les domaines de politiques publiques du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère du logement, de l'habitat durable.

Il existe huit CoTITA sur chaque zone d'action territoriale du Cerema. Elles visent à développer une communauté technique publique locale réunissant des techniciens locaux de l'État et des collectivités territoriales, dans les domaines portés par le ministère du développement durable.

La **CoTITA Méditerranée** est co-présidée par l'animateur interrégional de l'ADSTD et par la directrice du Cerema Méditerranée.

Elle s'investit dans les 9 champs d'action du Cerema au travers de 11 clubs métiers qui sont des lieux d'échanges techniques, d'information et d'une dizaine de journées techniques programmées annuellement.



## LE CEREMA

### L'EXPERTISE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle des ministères en charge du développement durable, de l'urbanisme et des transports, le Cerema capitalise une somme d'expertises unique en France.

Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, il accompagne les territoires pour la réalisation de leurs projets dans 9 champs d'action complémentaires :

- Aménagement et développement des territoires
- Ville et stratégies urbaines
- Transition énergétique et climat
- Environnement et ressources naturelles
- Prévention des risques
- Bien-être et réduction des nuisances
- Mobilité et transport
- Infrastructures
- Habitat et bâtiment.

# Calendrier 2017 des journées CoTITA Méditerranée

Les journées techniques sont gratuites et ouvertes à tous. Elles sont l'occasion de partager une expertise technique et d'échanger des expériences menées localement. Leur programme est arrêté chaque année en réunion plénière selon les attentes exprimées.

Date	Intitulé	Lieu	Chef de projet *
02 mars	Ouvrages d'art et enjeux environnementaux	Aix-en-Provence	Jean-Christophe CARLES
16 mars	Adaptation des règles d'aménagement des routes : des souplesses aux nouveaux référentiels	Aix-en-Provence	Valérie GOYON-LEROUX
25 avril	Systèmes d'information routiers	Aix-en-Provence	Olivier GLEIZES
27 juin	Risques et territoires	Aix-en-Provence	Michel BACOU
26 septembre	Une voirie pour tous	Aix-en-Provence	Fabrice LOPEZ
14 novembre	Gestion de crise : signaux faibles, avertissements, alertes	Aix-en-Provence	Pascal BELIN
23 novembre	Gestion des risques dans la conduite de projets complexes	Aix-en-Provence	Valérie GOYON-LEROUX
05 décembre	Adaptation aux changements climatiques en milieu urbain (journée inter-régionale)	Aix-en-Provence	Karine JAN
à programmer	«Plénière» - Données : recueil de données innovant et open data	Aix-en-Provence	Marion VELUT
à programmer	Aménagement des voies réservées sur voirie	Aix-en-Provence	Marine MILLOT
à programmer	Entretien de la voirie communale	Aix-en-Provence	Sébastien WASNER

\* Courriel des chefs de projet : [prenom.nom@cerema.fr](mailto:prenom.nom@cerema.fr)

Pour tout renseignement, s'adresser au service communication du Cerema Méditerranée : [com.dtermed.cerema@cerema.fr](mailto:com.dtermed.cerema@cerema.fr)

Pôle d'activités - 30 rue Albert Einstein - CS 70499 - 13593 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél : +33(0)4 24 24 76 76 - internet : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

